



MAROC

DONNEES GENERALES

SUPERFICIE : 710 850 km²

CAPITALE : Rabat

MONNAIE : Dirham marocain (MAD)

LANGUE : Arabe - Berbère

POPULATION : 33,8 millions (septembre 2014 : dernier recensement officiel)

DEMOGRAPHIE

55 % de la population ont moins de 30 ans ; le taux de fécondité est de 2,13 enfants par femme ; le taux d'accroissement naturel de 1,1 % ; le taux de natalité s'élève à 18,2 ‰ et celui de mortalité à 4,81 ‰ ; l'espérance de vie s'établit à 76,71 ans.

INFRASTRUCTURES

Une politique volontariste de développement des infrastructures a été initiée au début des années 2000 afin de moderniser le pays. Routes, autoroutes, ports, aéroports, ligne à grande vitesse (LGV) et lignes de tramway, villes nouvelles, zones industrielles et logistiques, barrages, parcs solaires et éoliens, stations touristiques, centres hospitaliers, sont les grands chantiers qui structurent le Maroc actuel.

Le réseau routier s'étend sur 57 334 km, dont 43 318 km revêtus. Le réseau autoroutier représente 1 800 km et le réseau ferré sur 2 110 km. Le pays est desservi par 18 aéroports internationaux et 30 ports, dont 13 ouverts au commerce extérieur.

DONNEES POLITIQUES

TYPE DE REGIME

Le Maroc est une monarchie constitutionnelle. Sa Majesté le Roi Mohammed VI, fils de feu Sa Majesté le Roi Hassan II, est à la fois chef suprême de l'Etat et commandeur des croyants depuis 1999. Le Royaume Chérifien a adopté par référendum le 1^{er} juillet 2011 une nouvelle Constitution. Elle vise à renforcer le pluralisme politique, les droits de l'Homme et les libertés individuelles.

En vertu de la Constitution, le pouvoir exécutif est assuré par le gouvernement. SM le Roi Mohamed VI nomme le chef du gouvernement au sein du parti politique arrivé en tête des élections législatives. Sur proposition du chef du gouvernement, il nomme les membres du gouvernement.

Le pouvoir législatif, bicaméral, est exercé par la Chambre des Représentants, composée de 395 membres élus tous les cinq ans au suffrage universel direct avec un scrutin de liste proportionnelle, et la Chambre des Conseillers, composée de 120 membres élus pour six ans au suffrage universel indirect.

LES DERNIERES ELECTIONS

Les dernières élections législatives au Maroc se sont tenues le 7 octobre 2016. Le PJD, au pouvoir depuis 2011, a été reconduit, obtenant 125 sièges sur 395. Son principal adversaire, le parti authenticité et modernité (PAM) a effectué une percée significative en obtenant 102 sièges.

Malgré ce succès, le gouvernement de M. Benkirane s'est trouvé dans l'incapacité de former une coalition pour gouverner, ce qui a entraîné un blocage politique de plus de 5 mois. Sa Majesté le Roi Mohamed VI a, en conséquence, nommé M. Saad-Eddine El Othmani, numéro 2 du PJD, à la tête du gouvernement le 17 mars 2017. Après négociations, il a formé un gouvernement de coalition (PJD, RNI, PPS, sans étiquettes) composé de 39 membres.

LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

M. Saad-Eddine El Othmani est le chef du gouvernement. Son plan d'action est orienté vers l'ouverture aux investissements extérieurs et le développement humain.

DONNEES ECONOMIQUES EN 2017

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES PAR PAYS

INDICATEURS	MAROC	FRANCE
PIB	97,1 Milliards EUR	2 291 Milliards EUR
Déficit public en % du PIB	3,5 %	2,6 %
Dette publique en % du PIB	80 %	96,8 %
PIB par habitant	2 745 EUR	31 739 EUR
Taux de croissance	4,1 %	2,2 %
Taux d'inflation	0,7 %	1 %
Taux de chômage national	10,2 %	8,6 %

Sources : Haut-Commissariat au Plan (HCP) ; INSEE ; Ministère de l'Economie et des Finances

SITUATION ECONOMIQUE DU PAYS

L'activité économique du Royaume est dépendante des performances du secteur agricole et de la conjoncture de ses principaux partenaires, notamment l'Union européenne. En 2017, la **croissance économique s'est établie à 4,8 %**, soutenue par la performance du secteur agricole. Le taux de croissance pour 2018 est estimé à 3,1 %.

La demande intérieure a augmenté de **3,3 % en 2017** contre 5,1 % en 2016. Cette évolution s'explique par le ralentissement des dépenses de consommation des ménages conjugué à une baisse de l'investissement. Sa contribution au PIB est passée de 5,4 points en 2016 à 3,6 points en 2017.

Le secteur primaire reste à ce jour le premier "employeur du pays" et représente 15 % du PIB. On estime qu'environ 40 % de la population active dépend de cette branche d'activité.

Le secteur secondaire (intervenant pour 14 % dans le PIB) est porté par les activités d'extraction et de transformation du phosphate. Le Maroc est dans une situation très avantageuse puisque le pays possède les trois-quarts des réserves mondiales.

Enfin, **le secteur tertiaire** représente 58 % du PIB. Aujourd'hui, **la part des activités tertiaires dans la valeur ajoutée totale s'est renforcée et représente l'essentiel du tissu productif national.**

En 2017, le taux de chômage s'élevait à 10,2 %. Comme dans de nombreux pays en développement, **le chômage déclaré au Maroc est principalement un phénomène urbain et frappe essentiellement les moins de 30 ans.**

Depuis janvier 2018, le Maroc est passé d'un régime de change fixe à **un régime de change plus flexible**. Cette libéralisation vise une meilleure résilience aux chocs économiques externes. En effet, la parité du dirham n'est plus adossée au panier de devises composé de l'euro et du dollar. Le dirham est ainsi soumis au système de l'offre et de la demande sur le marché de la devise.

POLITIQUES ECONOMIQUES DU PAYS

Depuis plus d'une décennie, les autorités marocaines se sont lancées dans la modernisation du pays. Les pouvoirs publics, en partenariat avec le secteur privé, ont mené plusieurs réformes qui ont concerné les volets législatifs, réglementaires et institutionnels, permettant la facilitation de la pratique des affaires au Maroc (mesures liées aux privatisations et aux libéralisations systématiques, à la propriété intellectuelle, au droit des établissements, aux marchés publics, ou encore aux mouvements de biens et de capitaux). Les réformes ainsi entreprises commencent à porter leurs fruits. Le Maroc est actuellement classé 69^{ème} sur 190 pays selon le rapport Doing Business 2018, portant sur l'environnement des affaires à travers le monde.

Le gouvernement a également initié des politiques stratégiques contribuant à l'essor de secteurs clés. On dénombre 9 plans majeurs appliqués au travers de contrats-programmes sectoriels :

Secteur	Plan	Stratégie
Industrie	Plan National d'Accélération Industrielle	Développement des secteurs stratégiques à travers des contrats-programmes (offshoring, automobile, électronique, aéronautique, textile et cuir, agroalimentaire, IMME, chimie-parachimie, pharmaceutique) et aménagement de 22 Plates-formes Industrielles Intégrées (P2I). Création d'écosystèmes industriels, réduction du poids de l'informel, création d'un fonds de développement industriel.
Agriculture	Maroc Vert	Développement d'une agriculture moderne et compétitive.
Tourisme	Visions 2010 et 2020	Aménagement de plusieurs zones balnéaires / Promotion du tourisme durable et de niche.
Commerce	Rawaj	Orientation vers une offre produit diversifiée et de qualité en accompagnant les acteurs dans leur développement.
Pêche	Halieutis	Valorisation des produits de la pêche et modernisation des unités productives.
Nouvelles Technologies	Maroc Numeric 2020	Prolongement du plan Maroc Numeric 2013 pour le déploiement et la dynamisation des technologies de l'information et de la communication.
Logistique	Stratégie logistique nationale	Aménagement de zones logistiques multi-flux.
Energie	Plan Energie	Promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.
Eau	Plan national de l'eau	Gestion des besoins du Maroc en eau à l'horizon 2030.

Ces stratégies sectorielles portent le développement du pays et créent les conditions adéquates pour assurer son essor. Le Maroc se positionne désormais en tant que pays émergent. Enfin, le Royaume s'est doté d'un nouveau découpage territorial (12 régions au lieu de 16) en 2016. Cette réorganisation accorde de nouvelles compétences économiques et financières aux régions.

SITUATION FINANCIERE DU PAYS

Le Maroc a fait preuve de résilience malgré la crise économique et financière mondiale et les révoltes du Printemps arabe. Cependant, **la situation des finances publiques a connu quelques remous**, notamment au niveau du solde budgétaire et de l'endettement.

Après un déficit budgétaire record de 6,9 % du PIB en 2012, ce dernier a été ramené à **3,5 % du PIB en 2017**, soit 37,6 Mds de DH. L'objectif gouvernemental est de réduire le déficit à 3,5 % avant 2020.

Le **niveau soutenu des IDE** démontre la confiance dont jouit le Maroc vis-à-vis des investisseurs étrangers et des bailleurs de fonds. Le Royaume maintient ainsi sa note souveraine BBB- avec perspectives stables, accordée depuis 2010 par l'agence Standard & Poors.

Depuis 2012, le FMI a accordé des lignes de précaution au Maroc dans le but de le prémunir face aux chocs externes et de répondre aux besoins de liquidité du pays. La dernière a été reconduite en juillet 2016, pour un montant de 3,47 milliards de dollars, et ce, pour une durée de 2 ans. Cette dernière devrait prendre fin en juillet 2018, et le Maroc ne compte pas la renouveler. Suite à la mise en place du nouveau régime de change, la sollicitation d'une ligne flexible au lieu de la LPL est envisagée.

ACCORDS POLITIQUES, JURIDIQUES ET MULTILATERAUX

A travers les différents accords de libre-échange et les démantèlements douaniers (UE, USA, Turquie, Ligue Arabe), le Maroc est en mesure de cibler un marché potentiel de plus d'un milliard de consommateurs dans plus de 55 pays.

Le Maroc bénéficie depuis le 13 octobre 2008 du « statut avancé » auprès de l'Union européenne. Ce partenariat a permis d'intégrer progressivement l'économie marocaine au sein du marché intérieur de l'Union européenne, en démantelant les barrières douanières et en œuvrant à une convergence des réglementations et des normes commerciales.

Au 1^{er} mars 2012, date marquant la fin du démantèlement douanier progressif, la zone de libre-échange pour les produits industriels est devenue effective.

Cette zone de libre-échange continuera à être renforcée dans le futur par d'autres accords à caractère commercial, tels que l'accord agricole adopté par le Parlement européen, l'accord sur la libéralisation des services et l'accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) d'ores et déjà en cours de négociation.

Toutefois, cette position de leader est menacée à mesure que **d'autres acteurs s'imposent sur le marché marocain**. En effet, le Maroc se tourne actuellement vers d'autres marchés, notamment la **Russie** et la **Chine**. Un accord de libre-échange a été signé en 2015 entre la Russie et le Maroc. Plusieurs secteurs sont concernés, à commencer par l'agriculture. Le Maroc envisage d'augmenter ses livraisons de produits agricoles sur le marché russe et la Russie souhaite agrandir son quota de pêche dans les eaux marocaines. En parallèle, le Maroc a récemment signé 15 conventions avec la Chine, son 4^{ème} partenaire commercial, le 12 mai 2016.

Par ailleurs, le Maroc est membre des principales organisations internationales, telles l'OMC (1995), l'ONU (1956), le FMI et la Banque Mondiale. Il a ratifié le protocole de Kyoto, visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de la convention-cadre des Nations-Unies sur le changement climatique, ainsi que l'accord de Paris à la suite de la COP 21. Dans ce cadre, le

Royaume a accueilli la COP 22 à Marrakech en Novembre 2016. Il s'est engagé à limiter le réchauffement climatique et confirme sa volonté de devenir un acteur clé de la transition écologique sur la scène internationale.

Le Maroc a officialisé son retour au sein de l'Union Africaine (UA) après 32 ans d'absence lors du 28^{ème} sommet de l'organisation en janvier 2017.

Le Royaume a également affirmé début 2017 sa volonté d'adhérer à la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) où il jouit désormais d'un statut d'observateur.

D'un point de vue juridique, le Maroc a signé deux conventions internationales (Genève et New York) relatives à l'arbitrage international. Le pays reconnaît donc les sentences arbitrales rendues à l'étranger. Par ailleurs, la convention fiscale franco-marocaine de 1970 instaure le principe de non double imposition, et établit des règles d'assistance administrative et juridique réciproques en matière d'impôt sur le revenu.

Le Maroc est également signataire de l'accord d'Agadir, entré en vigueur en mars 2007, visant à établir graduellement une zone de libre-échange. Il regroupe initialement le Maroc, l'Egypte, la Jordanie et la Tunisie, et va bientôt être élargit au Liban et à la Palestine.

COMMERCE EXTERIEUR

VALEUR DES IMPORTATIONS EN 2017 : 437,3 Mds DH (environ 39,3 Mds EUR)

VALEUR DES EXPORTATIONS EN 2017 : 248,5 Mds DH (environ 22,2 Mds EUR)

POIDS DE LA FRANCE DANS LES IMPORTATIONS DU MAROC :

En 2016, elles représentaient 4,2 Mds EUR ; soit 12,4 % de parts de marché.

ETAT DES LIEUX DU COMMERCE EXTERIEUR

En 2017, la balance des échanges extérieurs annonce un accroissement du déficit commercial de 2,6 %, cela étant dû à une hausse des importations qui n'a pas pu être absorbée par les exportations. Le déficit du compte courant de la balance des paiements s'élevait à 38 Mds DH, soit 3,6 % du PIB, contre 42,8 Mds DH en 2016. Le taux de couverture gagne 1,8 points : 56,8 % contre 55 % en 2016.

Les échanges commerciaux sont marqués par un accroissement tant au niveau des importations que des exportations.

En 2017, les **exportations** ont atteint **248,5 Mds MAD (22,3 Mds EUR) soit une hausse de 6,5 % par rapport à 2016**. Cette hausse s'explique par la performance de l'ensemble des secteurs, notamment celle des ventes de phosphates et dérivés (+ 4,6 Mds DH) et des secteurs automobile (+ 4,1 Mds DH), agriculture et agro-alimentaire (+ 4,1 Mds DH) et aéronautique (1,9 Md DH).

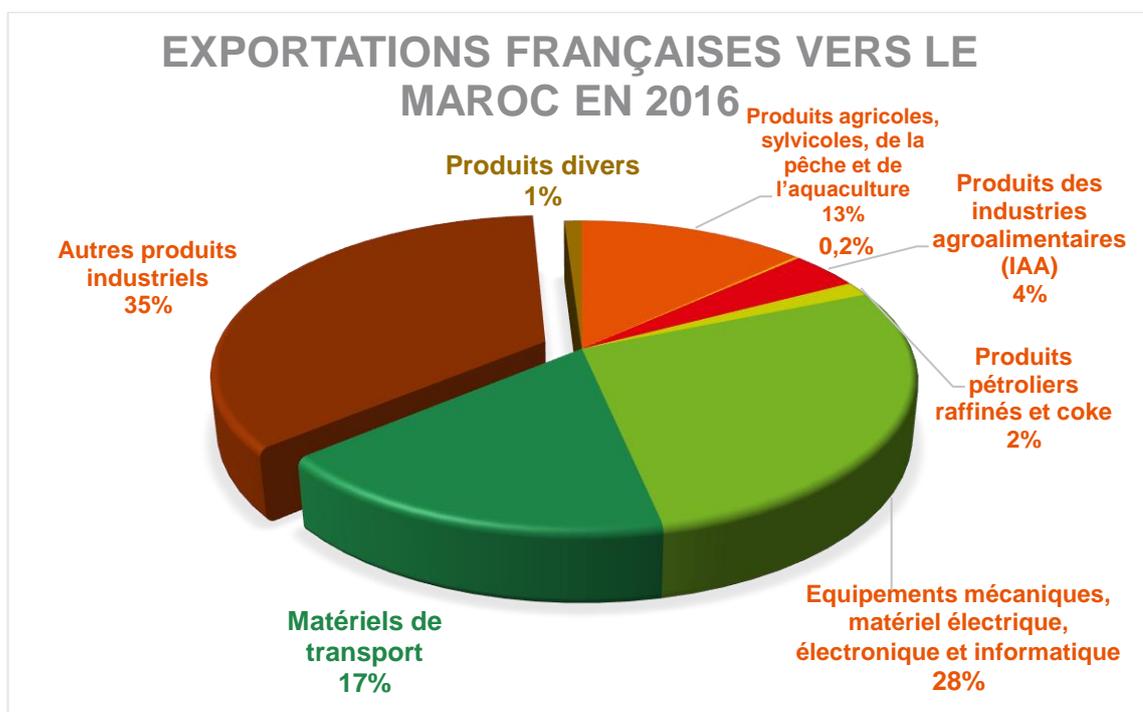
Les **importations**, quant à elles, atteignent **437,3 Mds MAD (39,3 Mds EUR) en 2017 soit une hausse de 10,1 % par rapport à 2016**. Cette hausse est imputable pour l'essentiel à la hausse de la facture énergétique (+ 15 Mds DH, soit 56 % de la hausse totale des importations). En dehors des achats de produits énergétiques, les importations n'augmentent que de 3,3 %, soit + 11,7 Mds DH.

La hausse des importations a également concerné d'autres groupes de produits comme les achats de biens d'équipement (+ 5 Mds DH), de demi-produits (+ 4 Mds DH), de produits bruts (+ 2,8 Mds DH) et de produits finis de consommation (+ 1,9 Md DH). En revanche, les achats de produits alimentaires reculent de 2,1 Mds DH sous l'effet de la baisse des approvisionnements en blé et en orge.

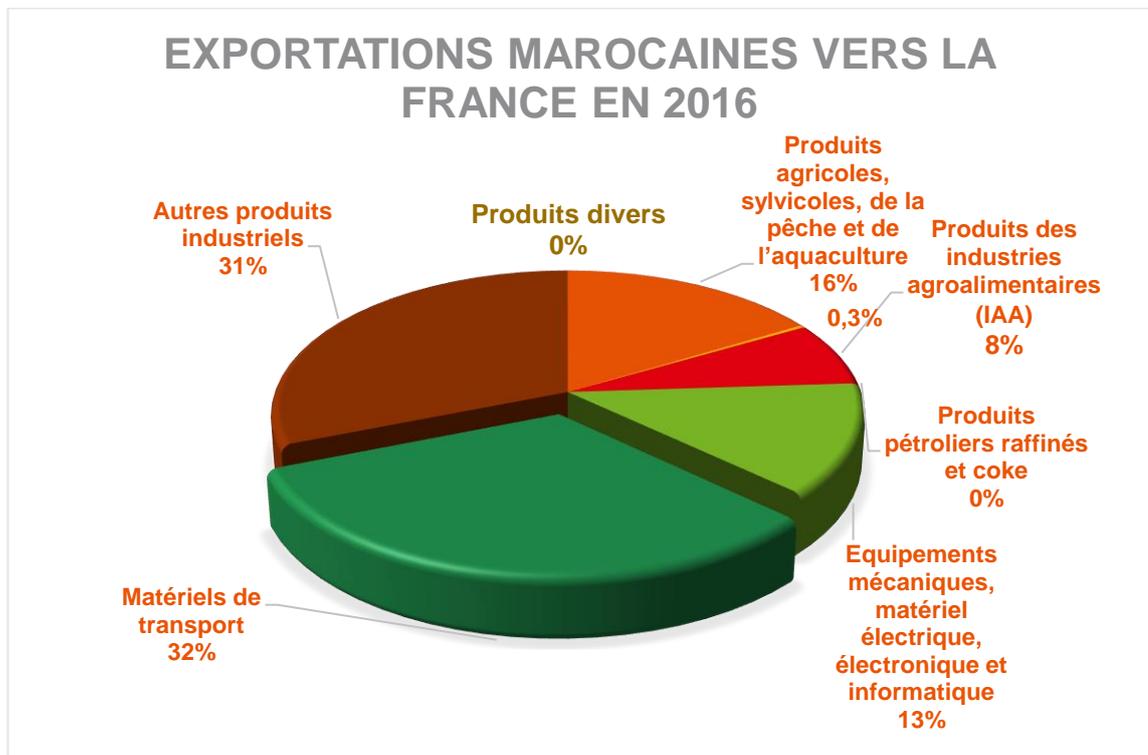
Les échanges commerciaux du Maroc avec l'extérieur se sont diversifiés mais demeurent à **prédominance européenne** (63,7 % des débouchés de l'offre marocaine).

La France est le deuxième partenaire commercial du Maroc. L'Espagne détient le 1^{er} rang depuis 2012. Les importations en provenance de la France ont structurellement baissé durant la dernière décennie.

En 2016, les exportations françaises vers le Maroc se sont établies à 4,2 Mds EUR, soit 12,4 % de parts de marché, une hausse de 13,5 % par rapport à 2015. Les principaux produits exportés sont les « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique », puis les « autres produits industriels » suivi des « matériels de transport ». En sens inverse, les exportations marocaines vers la France s'élèvent à 4,2 Mds EUR (+4,1%). Sont exportés en majorité des « matériels de transport » et des produits agricoles.



Source : *Tresor.economie.gouv*



Source : Tresor.economie.gouv

LES INVESTISSEMENTS

La stabilité politique et l'amélioration du climat des affaires au Maroc ont eu des répercussions positives sur les flux des investissements directs étrangers (IDE).

La France maintient son rang de **premier investisseur étranger au Maroc avec 40 % des investissements réalisés**. Plus de 800 sociétés françaises sont installées au Maroc et emploient plus de 80 000 personnes.

IDE FRANÇAIS AU MAROC	
En millions EUR	
2016	232
2015	828,6
2014	752,2
2013	1 319
2012	919
2011	763,2
2010	1 830
2009	1 156,2
2008	940,9
2007	1 273,5

Source : Office des Changes, Maroc

Les flux d'IDE français concernent principalement les services, l'ingénierie, les concessions mais également l'industrie mécanique et sidérurgique, la défense, l'électronique et les TIC.

En 2016, les flux et recettes des IDE se sont contractés de 17,2 %. Les IDE français au Maroc accusent, eux, une baisse de 28,2 %, ils représentent cependant toujours un stock de 809 M EUR.

Par ailleurs, la France s'implique particulièrement dans la modernisation de l'économie marocaine. Ainsi, plusieurs entreprises françaises développent des partenariats dans le cadre de programmes d'investissement (par exemple, le groupe Accor pour le tourisme, Alstom pour le transport, EDF pour l'énergie éolienne). L'investissement record d'une valeur de 1,2 Md EUR a été réalisé en 2012 par le groupe Renault à Tanger. Le groupe français a d'ailleurs signé le 8 avril 2016 des conventions avec le gouvernement marocain relatives à la mise en place d'un « Ecosystème Renault » qui s'est engagé dans une dynamique de réalisations remarquables : on compte 1 milliard d'euros d'achats de pièces produites au Maroc en 2017 et 815 millions d'euros d'investissements par l'Ecosystème. En outre, le groupe PSA s'est également implanté au Maroc et va présenter le premier véhicule PSA « made in Morocco » en avril 2019 au grand public.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET CONSEILS PRATIQUES

LE CLIMAT DES AFFAIRES

Le Maroc est considéré comme un modèle de stabilité politique et de dynamique socio-économique dans la région, et ce, grâce à plusieurs réformes politiques et économiques qui visent l'amélioration du climat des affaires et le développement d'un environnement propice à l'investissement.

LES USAGES DU PAYS

L'arabe littéraire est la langue officielle du pays mais la majorité des Marocains parlent le Darija (arabe dialectal). Le français reste à ce jour la langue étrangère de prédilection, particulièrement parmi la population instruite et aisée. En outre, le français est la langue des affaires.

Les administrations et les banques sont ouvertes de 8h30 à 16h30. Les horaires d'ouverture des magasins ne sont pas homogènes. La plupart des magasins sont ouverts le matin de 10h00 à 13h00 et l'après-midi de 15h00 à 20h30. Les petits commerces, notamment les épiceries au détail, sont ouverts toute la journée et ferment tard le soir.

La période du Ramadan bouleverse l'activité économique du pays. Les horaires de bureaux et d'ouverture des magasins sont adaptés aux horaires des repas pris au coucher du soleil.

CONSEILS PRATIQUES

Conditions d'entrée : passeport en cours de validité et couvrant la durée du séjour.

Taux de change : 1 EUR = 11,11 MAD (juin 2018).

Décalage horaire par rapport à Paris : 1 heure de moins qu'en France, l'été et l'hiver, hors période de Ramadan (2 heures de moins).

LES PRATIQUES COMMERCIALES DU PAYS

Apparente proximité culturelle

Même si l'on trouve les mêmes appellations administratives ou les mêmes produits, il serait dangereux de penser que la France et le Maroc fonctionnent de la même façon.

Il est important pour une entreprise qui souhaite travailler au Maroc qu'elle sache prendre le temps de découvrir la culture marocaine. Cet apprentissage lui permettra de comprendre le véritable fonctionnement du Royaume, d'un point de vue politique, religieux, sociologique, hiérarchique et même humoristique. Grâce à ces constats, son approche sera plus humble, plus adaptée et donc plus efficace. Une présence régulière ainsi qu'une écoute et un dialogue respectueux et attentif permettront d'établir une relation durable et gagnant-gagnant.

Règles de communications

L'utilisation courante du français dans le monde des affaires et au sein de l'administration constitue un atout majeur pour les exportateurs et investisseurs français. Lors des contacts professionnels et personnels, les mêmes règles de bienséance sont appliquées au Maroc qu'en France. Cependant, certaines règles doivent être connues afin de faciliter les relations

d'affaires. Au Maroc, comme dans tous les pays arabes, il est difficilement envisageable de commercer ou de contracter sans établir au préalable des relations chaleureuses et cordiales.

Mode de règlement

Le mode de règlement des factures se décide entre les parties concernées. Il n'existe pas de règle générale à ce sujet. Le fournisseur peut exiger un paiement à la livraison ou le versement d'acomptes ; ceux-ci ne devront pas excéder 30 % du montant total pour les biens et 20 % pour les services.

Pour ce qui concerne le paiement en avance, celui-ci ne pourra dépasser 100 000 DH (environ 9 000 EUR).

Concernant le délai de paiement les entreprises peuvent s'entendre sur un délai, à condition que celui-ci n'excède pas 90 jours. Ce délai est fixé par 2 textes qui prévoient des pénalités en cas de retard de paiement. Tout d'abord le code de commerce fixe le délai à 90 jours, puis la loi n°32-10, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013, fixe le délai de paiement obligatoire à 60 jours. Cependant, dans les faits, cette loi n'est que peu appliquée.

Les entreprises non marocaines ne sont soumises à aucune loi sur les délais de paiement, ce point est laissé à l'appréciation des parties concernées.

Dans certains secteurs d'activités, les délais de paiement peuvent être relativement longs. Il est conseillé de s'organiser en conséquence.

Litiges commerciaux

Les différends de nature commerciale sont portés devant les juridictions commerciales qui existent au Maroc depuis 1998. Compte tenu des lenteurs administratives, ainsi que du recouvrement fait totalement en arabe, l'arbitrage, national ou international, peut être une bonne alternative de règlement des litiges. Dans le souci d'offrir plus d'attrait aux investisseurs étrangers, les dispositions du code de procédure civile sur l'arbitrage (loi n°08-05 du 30 novembre 2007) ont profondément été remaniées et, par la même occasion, **la médiation a été introduite de manière formelle comme mode alternatif de règlement des conflits.**

POUR ALLER PLUS LOIN



PROCUREZ-VOUS LE GUIDE DES AFFAIRES BUSINESS FRANCE

Pour comprendre les spécificités commerciales de ce pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux.

Guide des affaires MAROC

Juin 2018

[Commandez-le...](#)

RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS BUSINESS FRANCE SUR LE MAROC :

<http://export.businessfrance.fr/maroc/librairie-specialisee.html>

AUTRES SERVICES ET PRODUITS BUSINESS FRANCE

Business France vous propose quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.

- Gamme Conseil : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau Business France.
- Gamme Contacts : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.
- Gamme Communication : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.
- Volontariat International en Entreprise : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international.

Retrouvez le détail de nos produits sur : www.export.businessfrance.fr

© 2016 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

AUTEUR

Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc

Adresse : 15 avenue Mers Sultan
Casablanca, Maroc

Rédigée par : Sarah QASSEMYAR, Chargée de missions

Revue par : Charafa CHEBANI, Directrice Pôle CFCIM-
BUSINESS FRANCE

Version originelle du 01/06/2012

Version mise à jour le 19/06/2018